

s'agit d'un engagement très sérieux auquel il faut mûrement réfléchir. Il faut en juger du point de vue canadien parce qu'il ne faut pas exclure le fait qu'un jour nous administrerons peut-être nos propres richesses. Les membres du Parlement du Canada nous ont dit souvent lorsque la Confédération était à l'étude que nous nous dirigeons vers le nationalisme et que la Confédération était la première étape à franchir pour devenir une nation. Le sens des observations des hommes d'État britanniques nous convainc que l'importance plus ou moins grande que notre pays peut atteindre dépend de notre compétence et il nous incombe donc de considérer le Canada comme une entité. Ici, nous avons une patrie, une nationalité, dont nous avons raison d'être fiers. Nous avons aussi raison d'être fiers de notre mère-patrie et du gouvernement qui nous protège, mais nous devons aussi être fiers du Canada. En étudiant cette question, il ne faut pas uniquement tenir compte du point de vue impérial et des intérêts de l'Empire, mais nous devons songer aussi à nos propres intérêts. Le ministre des Postes nous a parlé de la somme dépensée par la Grande-Bretagne pour garder les soldats ici. Le sénateur Sanborn ne croit pas que cela augmente les dépenses de la Grande-Bretagne puisqu'ils doivent payer ces soldats de toute façon et qu'il ne leur en coûte pas plus cher de les garder au Canada qu'ailleurs.

**L'honorable M. Campbell** dit que chaque nouvelle colonie permet à l'Angleterre de donner de l'emploi à un si grand nombre de troupes supplémentaires qu'on permet donc à bien des soldats de trouver de l'emploi.

**L'honorable M. Sanborn** n'est pas d'avis qu'on garde des troupes nombreuses parce que le Canada est une possession de la Couronne britannique. S'il en est ainsi, c'est pour le maintien de la puissance britannique sur le continent américain et c'est une opinion impériale et non canadienne. Supposons qu'il y ait une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, ce ne serait sûrement pas pour régler les torts qu'on a faits aux Canadiens et cependant, on dévasterait la plus belle partie de notre pays et celle qui est la plus productive.

Alors, ne devrions-nous pas affirmer notre position et montrer dans quel état nous nous trouverions en cas de guerre. Puis, songeons à toute la puissance et au prestige que les colonies apportent à la Grande-Bretagne. Si elle en était privée, quelle serait sa réputation aux

yeux du monde entier comparée à ce qu'elle est maintenant? On ne précise pas dans le projet de loi où les fortifications doivent être érigées, ni ce qu'elles doivent être. C'est un point extrêmement important sur lequel on devrait nous renseigner. La Chambre des communes aurait dû être renseignée avant d'accorder des crédits pour les fortifications, mais comme c'est déjà fait, nous n'avons plus qu'à nous incliner devant la décision prise par les représentants du peuple. Toutefois, le sénateur Sanborn jugeait qu'il était de son devoir d'intervenir et de répondre aux observations éloquentes du ministre des Postes qui s'attendait que quelqu'un lui donne la répartition. Selon le sénateur, il ne traiterait pas son honorable ami avec toute la considération qu'il mérite s'il passait sous silence une mesure de cette importance et il sait que le sénateur Campbell aime mieux que les sénateurs fassent part d'opinions qui diffèrent des siennes au lieu de ne rien dire.

**L'honorable M. McCully** dit que son honorable ami, le sénateur Sanborn, a parlé de la défense du pays avec beaucoup d'éloquence, mais pour sa part, il ne voit pas la question sous le même angle. C'est une question très importante sur laquelle tous les sénateurs devraient intervenir. Il ne regrette pas que le gouvernement se soit chargé de montrer dans les projets de lois dont le Sénat est saisi qu'il voulait, à l'heure actuelle, répondre aux vœux du gouvernement britannique pour ce qui est de la défense du pays, autant que nos moyens nous le permettent. Son honorable ami, le sénateur Sanborn, juge la Confédération des provinces d'un point de vue différent du sien. Le sénateur McCully croyait que si les provinces n'étaient pas unies et que si on ne créait pas une capitale pour tout le Dominion, les provinces échapperaient en peu de temps à la domination britannique et c'est ce qui l'a poussé à s'intéresser à la mesure mais il faut attendre ce que l'avenir nous réserve pour savoir si c'est pour le meilleur ou le pire. Il sait que nous sommes forcés à payer des taxes élevées mais il espère que le gouvernement aura recours à des mesures économiques et dépensera les sommes affectées aux fortifications de façon à donner satisfaction à l'ensemble des citoyens. Il ne s'attend pas qu'on critique tout le programme, mais il croit cependant que le gouvernement n'avait pas le droit de demander au Sénat d'adopter ces mesures sans lui donner tous les renseignements dont il disposait. La population de Nouvelle-Écosse ne profitera pas beaucoup de ce programme,